

# **DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE**

**Mandature 2006 – 2012**

**Conseil communal du 15 janvier 2007**

Mesdames, Messieurs,

Au cours de la mandature qui s'achève, Verviers a émergé d'une longue période de déclin et d'immobilisme.

Verviers a bougé, Verviers a changé.

L'ambition retrouvée d'une ville qui avait perdu foi en son avenir ouvre des perspectives qui permettront à la nouvelle majorité issue des urnes de poursuivre le redressement de notre Cité mais aussi d'ouvrir des chantiers nouveaux d'autant plus importants qu'ils touchent aux conditions de vie quotidiennes de nos concitoyens.

Lors de la campagne électorale, le Parti socialiste et le Mouvement réformateur ont proposé des programmes détaillés qui certes révélaient des différences politiques entre les deux formations mais présentaient aussi, bien des convergences sur des points essentiels tels que la sécurité, la revitalisation urbaine et le logement.

Plutôt que de dresser un inventaire coordonné de nos deux programmes (qui prendrait l'allure d'un catalogue de « La Redoute ») nous avons préféré mettre l'accent sur nos principales priorités et définir l'esprit et la ligne politique qui inspireront les choix du Collège en ce qui concerne les autres matières que nous ne jugeons pas moins importantes pour la cause.

Lors du débat qui suivra notre déclaration de politique générale certains ne manqueront pas de souligner le côté apparemment paradoxal d'une alliance qui unit la principale formation de gauche et un parti situé plus à droite sur l'échiquier politique.

Ce jugement sommaire fait bon marché de l'analyse du scrutin verviétois et de ses enjeux.

En fait l'électeur verviétois a été amené à faire un choix non pas entre la gauche et la droite mais entre ceux qui veulent poursuivre le redressement et la renaissance de la ville et ceux qui s'enracinent dans le vieux sillon de l'immobilisme, du passéisme et de la peur du changement.

En focalisant le débat électoral non sur les problèmes de société mais sur le dossier Foruminvest, tous nos adversaires – de l'extrême gauche à l'extrême droite – ont voulu cette bipolarisation qui a entraîné des reclassements d'électeurs mais qui a tourné finalement à leur confusion.

Les Verviétois ont choisi l'ambition et le changement !

Le mandat de la nouvelle majorité est clair et elle entend bien l'assumer avec efficacité et enthousiasme.

A. **La poursuite de la relance économique de Verviers demeure LA priorité. Une Ville qui ne crée pas d'emplois est une ville qui se meurt.**

Les premiers jalons de la reconversion économique de notre cité ont été posés à Verviers Ouest : Ardennes Outlet Center, construction de l'Espace Duesberg et d'un complexe cinématographique.

Ces projets aboutis l'ont été grâce à la conclusion de partenariats « publics – privés », un des instruments à disposition des communes pour assurer leur développement économique.

La construction d'un hôtel d'une centaine de chambres dans le bâtiment de l'ancienne Douane de Verviers, celle d'un bowling et d'une salle de spectacles et de séminaires s'inscrivent dans cette approche générale des projets économiques que la Ville concrétisera au cours de la présente mandature.

L'objectif est ici clairement de rendre à Verviers sa dimension de pôle d'attraction régional et de créer de nouvelles opportunités d'emploi.

- **Deux projets de revitalisation urbaine**

- **Spintay** : Le projet de revitalisation urbaine du quartier Spintay, comporte un volet commercial : un investissement de 160 millions d'euros, 1.285 emplois nouveaux, un parking de 1.300 places. La majorité s'attachera à la concrétisation de ce projet dans le strict respect des engagements pris : la préparation d'un projet urbanistique alternatif, la consultation des citoyens, la décision dans le cadre de la procédure du permis unique.

- **Heusy – Hôtel de Ville – Crapaurue.**

L'objectif est de relancer cet axe important pour le commerce verviétois dans une bonne complémentarité avec le Centre commercial et en utilisant notamment les fonds créés par Foruminvest.

- Redynamiser le marché hebdomadaire en y apportant des animations et un label de qualité. Cela ne pourra se faire que par un dialogue constructif avec les marchands.
- **Renforcer la trame commerciale de la Ville en assurant la promotion de tous les commerces en synergie avec les associations de commerçants et en développant dans les anciennes communes un noyau commercial préservant la fonction d'habitat.**
- **Accompagner le développement économique de Verviers-Est grâce à l'effet attractif du Polygone de l'eau et favoriser l'implantation de PME et TPE en milieu urbain.**
- **Créer un guichet unique à l'adresse des entreprises en leur offrant un accueil et des services adéquats.**
- S'inscrire dans les axes d'action du « Plan Marshall » en valorisant notre statut de « zone franche urbaine » notamment par un programme ambitieux touchant l'assainissement des friches industrielles.

- Saisir les opportunités des programmes européens (FEDER, FSE) pour la période 2007-2013 dans les axes « compétitivité régionale et emploi » et « coopération territoriale ».

### **B. L'Emploi source d'intégration sociale et culturelle**

Les projets économiques sont porteurs de création d'emplois. Mais il faut que nous accompagnions ce mouvement par des mesures spécifiques car dans une Ville qui concentre près du quart des demandeurs d'emploi de l'arrondissement, les investissements ne suffisent pas.

- Soutien aux entreprises d'économie sociale (EFT) par la mise en œuvre du plan PISE (Plan d'intégration sociale par l'Emploi).
- Création d'une « plate-forme emploi » destinée à mettre en relation les initiatives d'insertion (CPAS-Régies de quartier-Defis Vesdre) et les organismes de formation (Forem, formation en alternance et promotion sociale) afin d'assurer au bénéficiaire un itinéraire continu qui permet de déboucher sur des emplois durables
- Création d'un « Guichet unique de l'emploi » qui permettra aux demandeurs d'accéder aux informations sur l'accès aux emplois ouverts au sein de l'Administration communale, de la Police, du SRI, du CPAS et du CHPLT
- Mettre au point avec les entreprises et les indépendants (commerçants, professions libérales, etc.) une campagne d'information et de sensibilisation en vue de lutter contre les discriminations à l'embauche.
- La poursuite et l'accélération de la numérisation de la Ville, l'internet pour tous par l'extension du Centre Public de l'Informatique et la décentralisation administrative dans les anciens quartiers au service des citoyens.

### **C. Mettre sur pied une véritable politique du logement**

Le problème du logement à Verviers est d'autant plus aigu qu'il a été négligé pendant trop d'années. La rurbanisation semble avoir atteint son apogée. Aujourd'hui se dessine un mouvement inverse qui tend à faire revenir nos concitoyens vers les centres urbains où ils peuvent trouver des services de qualité.

Nous devons encourager ce mouvement et l'accompagner par des mesures spécifiques :

- Définir les zones à rénover et établir un inventaire des besoins en commençant par le Centre Ville et les quartiers de Hodimont et Pré-Javais.
- Promouvoir par le biais des opérations de revitalisation et de rénovation urbaines la construction de logements accessibles à différents niveaux afin de rétablir une véritable mixité sociale.

- Recréer des logements dans les étages des commerces de l'hypercentre grâce aux fonds d'investissements immobiliers prévus dans les conventions passées avec Foruminvest.
- Développer une politique active d'amélioration des logements privés, par la généralisation du système des mandats de gestion avec les propriétaires.
- Favoriser la conclusion de baux d'autorénovation via lesquels le locataire se charge lui-même de rénover son logement dans des conditions à définir au cas par cas.
- Réaffecter en logements les espaces bureaux inoccupés en centre ville sur base d'un partenariat avec les propriétaires ou les promoteurs de ces espaces.
- Lutter contre les marchands de sommeil

#### **D. La qualité de la vie**

Il est de bon ton dans certains milieux d'opposer la politique de renouveau et de changement au travail mené sur le terrain à l'écoute des préoccupations des citoyens.

En réalité, ces deux pôles de l'action politique n'ont rien d'antinomique et l'accent mis sur le second a souvent justifié l'immobilisme dont souffrait le premier.

Qu'entendons-nous par « Qualité de la vie » ?

A côté des politiques structurées touchant à la sécurité, à la propreté, à l'environnement et à l'aménagement du territoire, nous regroupons sous ce concept un ensemble d'initiatives destinées à améliorer la qualité de la vie de nos concitoyens là où ils vivent.

Il s'agit d'un terrain où se manifesterait pleinement ce que nous appelons la nouvelle collégialité à savoir la collaboration et la synergie entre plusieurs échevinats en dehors de toute forme de structure figée. C'est en quelque sorte le fil rouge de notre majorité.

- La première condition de la qualité de la vie est la sécurité.

L'expérience des Q+ (quartiers à discrimination positive) associant différents acteurs (police, médiateurs de rue, assistants sociaux, service des travaux) afin d'améliorer la sécurité du quartier a donné de bons résultats.

Nous allons l'étendre à d'autres quartiers avant de les généraliser à l'ensemble de la ville au fur et à mesure de l'augmentation des effectifs de la Police et des travailleurs sociaux.

- La qualité de la vie, c'est un meilleur aménagement des quartiers et un souci permanent de leur entretien.

Dans le cadre du projet de Ville qui sous-tendra le futur Schéma de Structure communal, une analyse des besoins sera menée quartier par quartier avec la participation de leurs

habitants. Un programme pluriannuel d'aménagement de chacun d'entre eux sera établi compte tenu des moyens budgétaires disponibles.

En outre, la réorganisation des services permettra de dégager les moyens humains qui, conjugués à l'action des A.P.S. comme police de l'environnement, rendra plus agréable le cadre de vie de chacun.

- La qualité de la vie, c'est la création et la mise à disposition d'équipements collectifs nécessaires à la vie des quartiers.

L'insuffisance des structures d'accueil pour les jeunes notamment sur le plan sportif est patente. C'est pourquoi la création dans chaque quartier où elles font défaut de petites infrastructures sportives et sociales constituera une de nos priorités.

L'implication plus forte du C.C.R. dans la vie des quartiers notamment dans le cadre d'un partenariat avec les associations apportera une valeur ajoutée incontestable dans la mesure où la culture reste un instrument privilégié d'intégration sociale.

- La qualité de la vie, c'est veiller à la sécurisation des usagers faibles tels les enfants, les personnes âgées, les handicapés.

Un plan de circulation propre à chaque quartier sera élaboré avec pour priorité la réduction de la vitesse des véhicules et la sécurisation des zones sensibles comme les abords d'écoles, les maisons de repos, les rues à forte densité de population ou les ensembles de logements sociaux.

- La qualité de la vie, c'est aussi aider à l'animation des quartiers en collaboration avec les associations de terrain afin de renforcer le lien social nécessaire à une vie collective harmonieuse.
- La qualité de la vie, c'est enfin favoriser l'intégration de celles et ceux qui s'installent dans notre ville venus d'horizons divers.

A cet égard, un effort particulier sera fait en faveur des écoles de devoirs car la connaissance de la langue française est le facteur essentiel d'intégration sur les plans économique, social et culturel.

Le soutien et le développement d'initiatives à caractère multiculturel seront une de nos priorités car la compréhension mutuelle est le fondement même de la tolérance et du respect.

Il faut enfin mettre l'accent sur la primauté des valeurs essentielles de notre société, et lutter contre toute forme de communautarisme en réaffirmant en toutes circonstances la primauté de ces valeurs et en veillant à les faire respecter.

## **E. Aménagement du territoire et mobilité**

Le cadre de vie urbain a pris – à juste titre – de plus en plus d'importance dans la vie quotidienne de nos concitoyens.

Verviers est devenue une ville duale sur le plan des revenus, de la culture et du logement mais aussi de la géographie avec la Vesdre comme élément séparateur.

Verviers a besoin d'un projet de ville global qui ouvre des espaces conviviaux de déambulation en Centre ville (piétonniers), met en valeur les lieux de rencontre et d'activité dans les anciennes communes fusionnées, retisse des liens étroits entre le Centre et la périphérie et améliore le tissu social nécessaire à l'intégration et à la sécurité.

- Réaliser le Schéma de Structure communal pour avoir une vision globale des actions à mener à court, moyen et long terme en privilégiant le dialogue préalable avec les citoyens.
- Mener une réflexion globale pour définir les espaces réservés aux industries et aux parcs d'activité économique.
- Poursuivre l'assainissement des friches industrielles.
- Augmenter le nombre d'espaces verts, équipés et entretenus.
- Veiller à ce que chaque quartier dispose de lieux de détente et de vie (sport, jeux, espaces verts,...).
- Mettre en place un nouveau règlement communal d'urbanisme pour éviter de déstructurer le bâti existant et assurer une meilleure intégration urbanistique du Centre et de la périphérie.

### **En matière de mobilité :**

- Réaliser un plan global de mobilité en tenant compte des nouveaux développements du Centre Ville mais aussi des axes naturels de circulation.
- Garantir une accessibilité optimale des commerces de Centre Ville pendant les travaux de construction du centre commercial dans le cadre d'une concertation permanente avec les promoteurs et les commerçants.
- Privilégier la multimodalité en créant des parkings de dissuasion aux entrées de la ville avec des dessertes régulières (redéfinition du rôle de la navette de l'Outlet mall).
- Instaurer un système de parking « courses-minutes » : des zones au tarif gratuit pour des courtes périodes de stationnement.
- Etablir une signalisation dynamique des possibilités de parking au centre-ville

### En matière de sécurité routière :

- Développer une politique active par des actions ciblées aux lieux dangereux (centre-ville, abords d'écoles, quartiers où nos enfants jouent), une signalisation visible et appropriée.
- Penser la Ville à la place d'une personne âgée, d'une personne à mobilité réduite ou d'une maman avec landau, pour la réalisation des voiries et des trottoirs ainsi que l'accès aux bâtiments communaux.
- Mettre sur pied des campagnes de sensibilisation pour lutter contre la vitesse excessive et la conduite sous influence.

### F. Propreté, environnement

L'environnement dans lequel nous vivons influence fortement nos comportements. Pour le bien être de nos concitoyens, nous nous proposons de mener les actions suivantes :

- Renforcer la lutte contre les nuisances sonores et les actes d'incivilité en matière de propreté urbaine.
- Développer les opérations « quartiers propres » et les campagnes d'information des citoyens.
- Poursuivre le programme d'aménagement d'espaces publics et de fleurissement de la Ville au-delà du Centre Ville.
- Renforcer l'éclairage public dans le Centre Ville et mettre en œuvre un « plan lumière » pour l'ensemble de la Ville.
- Accroître les aides à la rénovation des façades notamment dans les quartiers prioritaires c'est-à-dire ceux où des opérations de rénovation et de revitalisation urbaine sont prévues.
- Intensification de la lutte contre les tags et graffitis.
- Augmenter le nombre et la capacité des poubelles avec généralisation progressive de l'enfouissement des bulles à verre.
- Valoriser et entretenir la vallée de la Vesdre urbaine en partenariat avec la Région wallonne.
- Consommation responsable de l'énergie : la Ville doit initier des changements dans les habitudes de consommation dans ses bâtiments et procéder à la réalisation d'un audit énergétique afin de déterminer les investissements adéquats.

- Mener des actions de sensibilisation, d'information et de participation des citoyens à la protection de l'environnement.

### **G. Le social demeure au centre de l'action du Collège**

La disparition en tant que tel de l'Echevinat des Affaires sociales ne veut pas dire que cet important secteur de la vie en société est balayé d'un revers de la main.

Que du contraire !

L'action sociale doit permettre à chacun de trouver une solution à ses problèmes et de vivre décemment. Elle doit aller au-delà de l'aide et de la remédiation pour déboucher sur une démarche de réinsertion professionnelle et d'intégration sociale. Les aspects d'égalité entre les hommes et les femmes, la lutte contre les préjugés et les violences, doivent faire l'objet d'une attention particulière et constante.

#### **Le C.P.A.S. pièce maîtresse de l'action sociale**

En faisant du président du C.P.A.S., un membre à part entière du Collège communal, le législateur wallon a assuré à l'action sociale un ancrage communal fort.

En étant associé aux décisions du Collège, le président du C.P.A.S. pourra attirer l'attention de ses membres sur les aspects sociaux des différents dossiers. Cela permettra une meilleure intégration, une meilleure efficacité des mesures qui seront prises.

Plus spécifiquement, la nouvelle majorité fait siennes les priorités suivantes :

- Mettre en oeuvre tous les moyens pour que chacun soit acteur de sa propre vie et retrouve son autonomie ;
- Développer les moyens de l'insertion socio-professionnelle pour augmenter le nombre de remises à l'emploi ;
- Créer une cellule spécialisée pour assurer le traitement social de la problématique du logement à Verviers ;
- Lutter davantage contre le surendettement grâce à la mise en place d'une Maison de la Médiation ;
- Moderniser et rénover les maisons de retraite afin d'en faire un lieu d'accueil ;
- Créer une résidence service de qualité accessible au plus grand nombre ;
- Elargir le service de repas à domicile du CPAS ;

Poursuivre les efforts en faveur de nos aînés...

- Afin d'intégrer nos aînés à la vie en société, et de développer leur capital santé, l'offre des loisirs sera étoffée par l'organisation d'activités culturelle, sportive et récréative.
- **Combattre l'isolement social et la solitude par la création de services de proximité.**
- Soutenir d'avantage les services d'aide aux familles et les centres de coordination sociale.

...et des personnes handicapées

- **Nous porterons une attention toute particulière à l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite aux espaces publics.**
- Dans ce contexte, le développement du service assuré par le Vervi-bus sera poursuivi.
- L'intégration des enfants handicapés dans le réseau des crèches et dans la scolarité sera également favorisée. La socialisation de ces enfants est le gage de leur intégration dans la société.

L'enseignement au cœur de notre projet

Perpétuer la tradition d'**excellence de notre enseignement communal** constituera le point fort de notre politique en la matière.

En outre, l'enseignement conçu comme vecteur de l'émancipation sociale doit permettre à chacune et à chacun, quelle que soit son origine sociale, de s'épanouir en acquérant les connaissances indispensables à la compréhension du monde qui nous entoure.

**Nous continuerons à développer une pédagogie active en faisant une plus large place à l'apprentissage des langues, à l'activité sportive et à la citoyenneté sous toutes ses formes (éducation civique, hygiène personnelle, respect de l'environnement,...)**

Le décrochage scolaire est devenu un problème récurrent dans nos sociétés. Il est le terreau d'une primo-délinquance. Pour lutter contre ce phénomène, nous développerons les écoles des devoirs en synergie avec le réseau des écoles communales afin de permettre leur meilleure intégration.

Une politique sociale orientée vers la petite enfance et la jeunesse

C'est un truisme de le répéter dans cette enceinte, mais la jeunesse assumera demain les responsabilités dans la société.

En collaboration avec le Centre Hospitalier Peltzer-La Tourelle **une nouvelle crèche** à horaire adapté sera créée de même que sera renforcé le réseau de garde d'enfants malades à domicile.

En dehors des périodes de scolarité, en raison de l'activité professionnelle des parents, les jeunes se retrouvent isolés. Il faudra développer – au-delà de l'accueil des plaines – des activités sportive et culturelle et se doter des infrastructures et des moyens humains pour y parvenir et privilégier les partenariats entre écoles et clubs sportifs.

Nous poursuivrons également le soutien aux initiatives des mouvements de jeunes et nous lancerons les opérations « Vacances dans la rue ».

#### ***H. Poursuivre les actions en matière de sécurité***

Au cours de la mandature qui s'achève les premiers éléments visant à garantir à nos concitoyens leur premier droit, celui de la sécurité ont été posés : placement du réseau de caméras de vidéosurveillance, installation des Maisons de police dans les quartiers.

Tous ces éléments ont permis de développer une police de proximité.

Il faut poursuivre dans cette voie, notamment en augmentant les effectifs policiers et en installant une nouvelle Maison de Police à Ensival.

La prévention sera aussi renforcée par des actions policières ciblées sur les heures et lieux de la délinquance. La priorité sera toutefois accordée aux sorties d'écoles, au centre-ville et dans les quartiers en difficulté.

Une répression renforcée sera de mise pour la petite délinquance, le racket et les phénomènes de bandes.

Il faut multiplier tant les contrôles d'identité que les interventions de patrouilles renforcées (TRIO) afin notamment de prévenir l'apparition de « zones dangereuses ».

Nous assurerons la présence de patrouilles de police dans tous les quartiers, par l'utilisation du moyen de locomotion le plus approprié (vélo, moto, piéton,...).

Dans ce contexte, le rôle des A.P.S. sera redéfini dans le sens d'une politique de prévention et de répression des incivilités qui empoisonnent la vie quotidienne de nos concitoyens.

Le rôle des policiers doit être mis en avant, leur travail respecté et leur image renforcée.

Une attention particulière sera portée sur la sécurité des commerçants et de leur personnel, par des actions spécifiques établies après concertation entre les intéressés et les forces de police.

La répression pour la répression n'a jamais constitué une politique en soi. Dans ce cadre, nous encouragerons l'application des peines alternatives en développant les modules de resocialisation que nous avons mis en place dans le cadre du Service de Réaction rapide.

En matière de sécurité civile, nous devons permettre à nos pompiers de travailler efficacement et en toute sécurité en leur fournissant du matériel performant, en veillant à

procéder en temps utile aux recrutements nécessaires et en les installant dès que possible dans des locaux modernes et mieux adaptés.

## **I. Un nouvel élan pour la culture**

La politique culturelle à Verviers sera redynamisée. Elle aura pour objectif de favoriser la démocratie et l'intégration sociale.

La Ville veillera à ce que le CCRV propose des programmes de qualité (diffusion, animation permanente, animation) au sein desquels les créations régionale, eurégionale et interculturelle seront favorisées.

Le Centre Culturel Régional sera développé en favorisant la mise en réseau des activités culturelles verviétoises avec les centres culturels locaux de notre région. De nouvelles relations seront recherchées avec les centres urbains qui nous environnent : Liège, Eupen, Maastricht, Aix-la-Chapelle, la Communauté germanophone et l'Euregio Meuse-Rhin.

La Ville sera attentive à encourager tous les talents verviétois et à soutenir les associations culturelles. L'accès aux activités culturelles par le truchement de l'article 27, dont le CCRV est le coordinateur, sera soutenu.

Nous avons le projet de rénover le Grand-Théâtre. La Ville proposera d'en faire un dossier de communauté urbaine, afin d'intéresser à sa gestion les communes qu'il dessert. Son rôle sera adapté en fonction de l'audit culturel en cours tout en conservant les organisations qui font son succès.

Les grands concours seront revus, coordonnés et développés, singulièrement le Concours de Chant voire un nouveau concours. Le festival de la guitare sera encouragé et développé au niveau de la région verviétoise. De nouvelles initiatives seront tentées à Verviers telles que la reprise de la Fête de la Musique ou de nouvelles manifestations dans le domaine du jazz.

Un nouvel espace culturel sera installé dans l'Hôtel de Biolley afin de pouvoir accueillir à Verviers de grandes expositions temporaires destinées à un large public et en faire un lieu de l'Histoire de Verviers.

La fréquentation des musées sera favorisée par la gratuité un dimanche par mois et la mise en évidence chaque mois d'une œuvre de notre patrimoine ou d'un artiste.

Les autres infrastructures seront ouvertes aux activités culturelles : Harmonie, CTLM, anciennes maisons communales... Des synergies seront organisées entre le sport et la culture, mais aussi avec le Conservatoire et l'Académie. L'animation théâtrale en milieu scolaire sera soutenue ainsi que les organisations de musique classique et de chant choral.

La Ville sera attentive au développement de la télé locale Télévesdre en fonction des opportunités offertes par les nouvelles technologies. Son rôle d'acteur culturel sera encouragé. La position de Télévesdre dans le réseau des télés locales sera encouragée pour faire connaître les meilleures organisations verviétoises.

## **J. Le sport plus que jamais**

Le sport ne doit pas réserver une activité réservée à une élite. Le « sport pour tous » est donc notre objectif premier à la fois comme facteur d'intégration sociale, comme révélateur de talents mais aussi comme élément essentiel de santé physique et d'équilibre psychologique. Il constitue également la meilleure réponse au désœuvrement des jeunes trop souvent source d'incivilité voire de délinquance.

Dans cet esprit, nous poursuivrons avec la Communauté française l'opération « Chèque sport » dans laquelle Verviers s'est affirmée comme ville pilote.

Il n'y a cependant pas de « sport pour tous » sans les infrastructures adéquates pour les pratiquer. Au cours de la mandature qui s'achève nous avons sorti Verviers de l'état de sous-développement dans lequel la Ville se trouvait.

Mais il reste beaucoup à faire. Pour la mandature qui s'ouvre nos priorités sont les suivantes :

- **Rénover la piscine communale couverte de la Xhavée et créer un nouvel espace ludique sur le site de la piscine de Mangombroux.**
- Réaliser progressivement sur le site du Jonckeu un complexe multisports axé sur la pratique du football et du rugby.
- Poursuivre la mise à niveau et la sécurisation des installations du stade de Bielmont.
- Diversifier l'offre sportive notamment par la mise à disposition d'un terrain de hockey réaménagé, de nouveaux terrains synthétiques à Lambermont et à Heusy, d'un hall dédié à la gymnastique sur le site de la Caserne à Stembert.

**Sur le plan de la politique sportive, nous soutiendrons dans la mesure de nos moyens toutes les disciplines mais sur base de projets concrets donnant la priorité à la formation des jeunes.**

**Enfin, nous poursuivrons la politique d'accueil d'événements sportifs de prestige en saisissant les meilleures opportunités.**

## **K. Assurer un financement sans obérer le budget communal**

Un des acquis des précédentes mandatures a été **l'assainissement des finances communales.** Toutes choses restant égales, la Commune retrouvera dès 2009 des marges financières qui permettront de mettre en œuvre de nouvelles politiques et d'achever certains projets.

Au cours des dernières années, **le partenariat public-privé** s'est imposé dans les différentes sphères décisionnelles Europe, Etat fédéral, Région, Communauté, Provinces et Communes. Cet instrument de financement permet de répartir les risques entre secteur public et secteur privé.

Il a permis la conclusion des conventions de revitalisations des quartiers de Spintay et de la rue de Heusy.

La Ville intensifiera la recherche de subsides dans les cadres des aides régionale, communautaire et européenne sans oublier le Plan Marshall qui a classé Verviers en zone franche urbaine.

La préservation de l'assiette fiscale constituera une de nos lignes politiques tout en veillant à une diminution progressive de la fiscalité dès que la situation financière le permettra et au plus tôt en 2010.

### ***L. Verviers, une Ville à vocation régionale***

Sur base des chiffres de population, Verviers est la huitième des neuf villes à vocation régionale de Wallonie.

Toutefois, si l'on s'en tient aux critères économique, social, et administratif, Verviers occupe la cinquième place au même niveau que Tournai et juste après les quatre grandes villes wallonnes.

Nous sommes loin d'avoir assumé dans le passé ce rôle de pôle régional que l'absence d'autres villes dans l'arrondissement et le relatif éloignement de Liège étaient de nature à renforcer.

Au cours de la mandature qui s'achève nous avons jeté les bases d'un retour vers cette mission notamment par le redéploiement économique sur Verviers Ouest et Verviers Est, le lancement des grands projets de revitalisation, mais aussi par les événements festifs qui ont permis à bien des habitants de la région verviétoise et d'ailleurs de redécouvrir la Ville.

Cette politique sera maintenue mais devra s'articuler davantage avec la promotion touristique de la Ville.

Certes, Verviers n'est pas en soi une destination touristique et les résultats mitigés du C.T.L.M. et de la Maison de l'Eau sont là pour le rappeler.

Il conviendra donc de renforcer l'efficacité de nos outils touristiques mais surtout d'améliorer l'accueil des touristes et de mettre en valeur les atouts de la Ville en partenariat avec les acteurs économiques.

A cet égard, Verviers doit valoriser davantage son patrimoine et préserver son « cachet » historique et architectural par la rénovation de bâtiments remarquables, de quartiers spécifiques, et de leur mise en valeur par un éclairage adéquat et un circuit touristique.

La perception externe d'une image régionale forte doit aussi beaucoup au sport et notamment aux clubs qui évoluent à un haut niveau dans leur discipline respective.

Nous continuerons donc à mettre à leur disposition les infrastructures nécessaires mais aussi à leur permettre de développer les centres de formation indispensables à leur pérennité.

Il est paradoxal de constater que la richesse du vivier culturel verviétois n'a pas permis à Verviers de se positionner comme la référence régionale en matière de culture.

Les nouvelles orientations qui seront prises devront conduire à faire de Verviers et en particulier son Centre Culturel le pôle incontestable de la vie culturelle dans l'Est de la Belgique.

Même si la Ville a pour compétence principale l'organisation de l'enseignement fondamental, elle peut aussi contribuer par sa politique en la matière à conforter notre vocation régionale.

C'est notamment le cas avec l'apprentissage précoce des langues dont le développement et la généralisation sera une de nos priorités afin que les futures générations de Verviétois soient – grâce à la connaissance des langues – comme un poisson dans l'eau en Europe et en particulier dans l'Euregio.

Dans cet esprit, nous veillerons à la consolidation de notre enseignement artistique, un des plus importants de la Communauté française et à la constitution d'un pôle d'enseignement supérieur inter-réseaux auquel viendrait s'agréger des options nouvelles liées au devenir économique de Verviers dans les secteurs de l'eau et de l'agro-alimentaire notamment.

Si Verviers veut jouer pleinement son rôle de pôle régional, elle doit aussi reprendre le flambeau de la Communauté urbaine même si l'enthousiasme fait souvent défaut pour un tel projet dans les communes qui nous entourent.

Une telle Communauté urbaine est pourtant indispensable pour assurer le rayonnement de la région verviétoise sur le plan économique, social, sportif et culturel mais aussi pour résoudre les problèmes d'aménagement du territoire et de mobilité où les intérêts de Verviers et des communes limitrophes sont étroitement mêlés.

Malgré les réticences des uns et la prudence des autres, l'exemple de l'Hôpital montre qu'il est possible de se rassembler autour de grands dossiers concrets. Nous suivrons cette voie pragmatique car elle est indispensable pour notre Ville et pour notre région.

### **M. Des principes de « Bonne Gouvernance »**

Tous ces projets ne pourront voir le jour sans le concours de l'administration garante de la légalité des actes posés et de la bonne exécution des politiques décidées par le Collège.

Une redéfinition des fonctions des maillons supérieurs de la chaîne administrative sera nécessaire afin de renforcer son efficacité.

Un « Code de bonnes pratiques » sera mis en œuvre en matière de recrutement du personnel sans préjudicier du statut administratif. Ce code passera par la publicité des vacances d'emploi, la définition de profils de fonctions, et à chaque fois que nécessaire, l'organisation d'examens publics avec la constitution de réserves de recrutement afin d'éviter tout clientélisme.

Un personnel efficace suppose une bonne formation, une gestion des ressources humaines adaptée à une administration moderne et des procédures d'évaluation fondées sur la responsabilisation des cadres.

L'effort demandé au personnel doit s'accompagner de l'adoption par les élus de règles de conduite et de déontologie inspirées par la réforme des intercommunales wallonnes et les dispositions relatives aux Sociétés de Logement. En outre, il conviendra de mettre en œuvre au sein de notre assemblée communale les diverses dispositions portant sur les incompatibilités, les interdictions et empêchements, la limitation du nombre de mandats effectifs.

La « Bonne Gouvernance », c'est aussi réduire les charges de la Ville par une gestion rigoureuse.

L'ingénierie mise en œuvre en matière d'investissement et de gestion des infrastructures publiques doit profiter à nos concitoyens.

Les subsides à destination du monde associatif seront octroyés sur base de projets concrets et prioritaires.

Dans le même registre, nous veillerons à une gestion efficace et un contrôle adéquat des A.S.B.L. paracommunales notamment en matière de respect des délais pour le dépôt des budgets, d'équilibre des comptes et de rapports d'activité.

Enfin, la « Bonne Gouvernance », c'est aussi assurer une participation citoyenne. Cette dernière ne pourra se faire que par le biais d'une information objective et par la réalisation d'enquêtes publiques afin de permettre aux habitants de la commune de participer concrètement à la gestion de leur cadre de vie.

Dans cet esprit, nous encouragerons la création d'un comité de quartier là où il n'y en a pas afin d'être mieux à l'écoute des préoccupations citoyennes.

Plus l'exercice de la démocratie au niveau local sera partagé, plus il a des chances d'aboutir à des comportements citoyens pleinement responsables. Dans cet esprit nous veillerons à mettre sur pied une expérience de type « Parlement de la Jeunesse » sur le plan communal.

Enfin, la « Bonne Gouvernance » implique aussi le rôle de l'opposition démocratique au sein de notre Conseil communal et en particulier l'exercice de ses droits.

Qu'il nous soit permis de souhaiter que cet exercice d'opposition se fasse dans le respect mutuel que nous nous devons tous d'observer et qu'il soit guidé par le seul souci qui nous unit tous à savoir l'intérêt général et le bien être de nos concitoyens.

Pour le Collège communal :  
Le Bourgmestre,

Claude DESAMA